

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

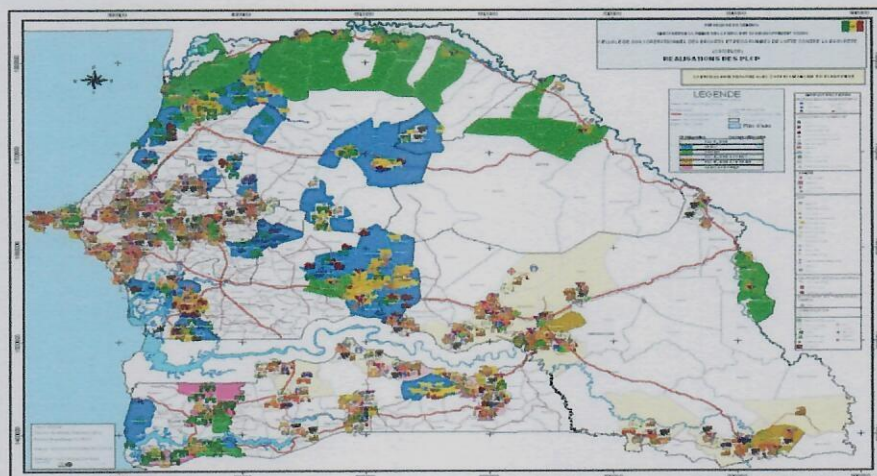


MINISTRE DE LA FAMILLE, DE LA SECURITE ALIMENTAIRE,
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ, DE LA MICRO FINANCE
ET DE LA PETITE ENFANCE



Contribution à la réalisation des OMD

Fiche Technique relative à la contribution de Mme le Ministre d'Etat, au
débat de Haut Niveau sur les OMD



- juin 2010 -

Mon département contribue au processus d'atteinte des huit (8) OMD, toutefois, il est interpellé principalement sur la mise en œuvre des OMD 1 et 3 relatifs :

- ✓ **OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim**
- ✓ **OBJECTIF 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

1. Situation du secteur

S'agissant de l'OMD 1 mon département, dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté DSRP et des Objectifs du Millénaire pour le Développement a mis un accent particulier sur la protection sociale des groupes vulnérables à travers les domaines d'intervention ci-après :

- L'accès aux infrastructures et services sociaux de base ;
- L'accès aux systèmes de la Micro finance et aux AGR
- Le renforcement de capacités
- L'amélioration de la protection sociale et du suivi évaluation

A cet effet, plus de 25 milliards ont été investi dans ces domaines d'intervention entre 2002 et 2010.

Les perspectives en cours visent une extension de la couverture sociale et de la sécurité alimentaire à travers la mise en œuvre de l'Initiative Nationale pour la Protection sociale des groupes vulnérables « SUQALI JABOOT » pour un besoin de financement de 30 milliards d'ici à 2015

Pour ce qui est de l'OMD 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des progrès significatifs ont été réalisés dans le renforcement de la présence des femmes au niveau des instances de décision, l'ouverture des corps militaires et paramilitaires aux femmes et dans la scolarisation des filles.

Relativement à la SNEEG, il convient de retenir que, les réalisations en 2009 sont assez significatives et confortent les parties prenantes à soutenir activement sa mise en œuvre en vue de faire du Sénégal, un pays émergent, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance. Aussi, conscient de l'importance de la contribution effective des femmes à la vie politique, le Gouvernement a voté la loi sur la parité le 14 Mai 2010 pour corriger rapidement les disparités sexospécifiques notées dans ce domaine.

Au plan économique, différents mécanismes d'appui technique et financier ont été mis en place tels que les Fonds de promotion pour l'entrepreneuriat féminin, le Fonds National de crédits pour les femmes etc. Toutefois entre 2007 et 2009, le nombre de bénéficiaires de financement est passé de 18 944 à 4967 avec un volume de financements passant de 1,05

milliards de FCFA à moins d'un milliard de FCFA. Cette baisse serait due à la diminution, voire l'absence d'attribution des ressources prévues depuis 2007 pour les différents fonds.

Cependant, force est de constater que le taux de satisfaction des demandes d'appui en termes de formation et de financement, est encore faible. Ce qui exige des ressources plus conséquentes pour amener les femmes, qui constitue la frange la plus importante du « secteur dit non structuré » à s'insérer dans une dynamique de création d'entreprises modernes dans les créneaux porteurs de notre économie en articulation avec la stratégie de croissance accélérée. C'est dans ce sens d'ailleurs qu'un plan d'action quinquennal couvrant la période 2011-2015, a été élaboré pour un budget de 25 343 284 FCFA.

2. Opportunités de passage à l'échelle

Pour l'accélération du processus d'atteinte et au regard des contraintes identifiées dans le secteur, il nous semble important en sus des ressources attendus du BCI 2010, de mobiliser un peu plus de sept milliards par an d'ici 2015.

A cet effet, l'enveloppe pourrait être mobilisée à travers les opportunités de passage à l'échelle qu'offrent les engagements Gleneagles ou du G8, destinées au secteur.

Cette enveloppe sera destinée, entre autres, à l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, et l'instauration de cash transferts qui constituent à court terme, des priorités du secteur.

Le document joint en annexe présente les réalisations de mon département à travers les 8 OMD.

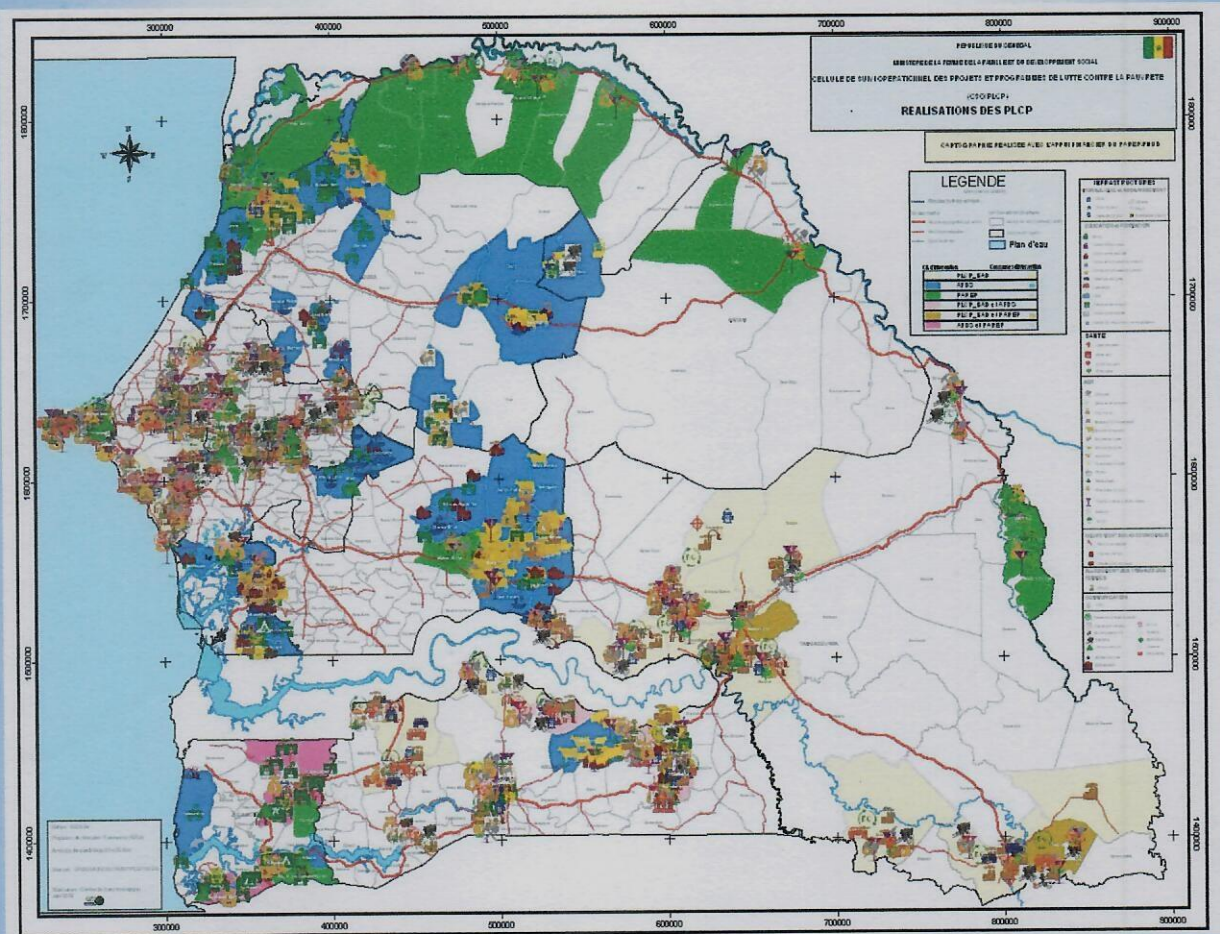
REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTRE DE LA FAMILLE, DE LA SECURITE ALIMENTAIRE,
 DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ, DE LA MICRO FINANCE
 ET DE LA PETITE ENFANCE**



Contribution à la réalisation des OMD



- juin 2010 -

Introduction

Depuis 1990, une série de conférences et de sommets mondiaux a eu lieu sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans le but d'établir un programme de développement comportant des objectifs quantitatifs, des cibles et des indicateurs chiffrés.

En septembre 2000, les Chefs d'État et de Gouvernement de 191 pays ont adopté la Déclaration du Millénaire. La Déclaration se concentre sur les préoccupations que suscitent la paix, la sécurité et le développement, y compris dans des domaines tels que l'environnement, les droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques. Elle souligne également les besoins propres à l'Afrique.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) issus de cette Déclaration sont centrés sur huit (8) objectifs principaux :

- i. Éliminer la pauvreté et la faim ;
- ii. Réaliser l'éducation primaire universelle ;
- iii. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- iv. Réduire la mortalité infantile ;
- v. Améliorer la santé maternelle ;
- vi. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ;
- vii. Assurer un environnement viable ;
- viii. Créer un partenariat mondial pour le développement.

Chacun de ces objectifs est assorti de cibles chiffrées qui doivent être atteintes dans un délai de 25 ans (1990-2015) et d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans chaque domaine.

Le 25 septembre 2008, une réunion de haut niveau sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'est tenue au Siège des Nations Unies sur l'initiative du Secrétaire général de l'ONU Unies et le Président de l'Assemblée générale, afin de renouveler leurs engagements pour atteindre les OMD d'ici 2015, mettre en oeuvre des plans d'action concrets et prendre des mesures pratiques. Cette réunion a été le prétexte pour examiner les progrès accomplis, identifier les lacunes et s'engager à prendre des mesures concrètes et trouver les ressources et mécanismes nécessaires pour les combler.

Dernièrement du 29 novembre au 2 décembre 2008 s'est tenue à Doha, au Qatar, la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement. Ces deux rencontres ont été l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement, ministres et représentants des États Membres de renouveler leur engagement en

faveur d'un partenariat mondial renforcé, basé sur le partage des responsabilités et la détermination à mobiliser des ressources.

En perspective de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les OMD du 22 au 24 septembre 2010 et conformément à la lettre N° 004731/MEF/UCSPE du 19 Mai 2010 du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, le présent document reflète la contribution du Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire de l'Entreprenariat Féminin , de la Micro Finance et de la Petite Enfance à l'atteinte des OMD1 et 3 qui relèvent principalement de ses missions et dans un second ordre ses apports à la réalisations des OMD 2, 4, 5, 6, 7 et 8.

Contribution du MFSAEFFMPE à la réalisation des OMD 1 et 3

I. Etat des contribution du Ministère de la Famille de la Solidarité Nationale de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance à l'atteinte des OMD le concernant directement le (1, 3)

OMD	Réalizations du Ministère	Difficultés et Contraintes rencontrées	Perspectives d'ici 2015	Recommandations pour l'accélération de la progression vers l'OMD
OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<p>Pour la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, les services du Ministère ont développé des actions spécifiques et mobilisé des ressources, sous formes de Filets de sécurité et outils de gestion de la vulnérabilité.</p> <p>Pour le FNCF. 2007 - 2009 : 266 requêtes pour 246.950.000F FIMF Volume de crédit distribué 903.646.354F dont 722.917.083F pour 90.314 femmes et 180.729.271F pour 22.578 hommes Nombre de projet financés : 479 Nombre de personnes touchées 112.892 dont 80% femmes et 20% hommes</p> <p>Par des mesures spécifiques internes d'un montant de 1,627 milliards le Ministère a contribué à l'atteinte de l' OMD 1. Dans ce cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> 458 000 000 FCFA ont été mobilisé pour appuyer les personnes handicapées à travers des activités de 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accès à l'information économique et aux marchés ; - Faiblesse des ressources allouées par l'Etat - Absence de financements extérieurs - Non mobilisation des ressources allouées - Disponibilité et accessibilité aux structures d'appui conseil ; - Faiblesse du niveau de protection sociale ; - Faiblesse des allocations destinées à la lutte contre la pauvreté ; - Lenteurs dans la mise à disposition des 	<p>Pour les personnes déplacées et rapatriées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser leur réinsertion, leur réintégration et leur permettre de bénéficier des opportunités de création de richesses, de renforcement des capacités et d'accès aux services sociaux de base ; - Améliorer la sécurisation et la reconstruction des zones de départ des personnes déplacées pour encourager leur retour dans leurs lieux de résidence habituels. 	<p>Pour les personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la situation économique et sociale et lutter contre les préjugés sociaux. <p>Pour les personnes âgées (ou aînés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des actions en faveur de leur épanouissement, améliorer leur prise en charge et leurs conditions de vie ; - Assurer à celles d'entre elles qui le souhaitent les conditions adéquates pour continuer à mener une activité professionnelle ; - Aider à la mise en place généralisée de possibilité d'accès à des systèmes de protection sociale adéquat. <p>Pour les enfants et jeunes en situation de vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'élimination des

Dans le cadre des actions de lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, les services du Ministère ont développé des actions spécifiques et mobilisé des ressources, sous formes de Filets de sécurité et outils de gestion de la vulnérabilité.

	<p>réinsertion à base communautaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 000 000 FCFA pour les personnes du 3^{ème} âge, 50 000 000 FCFA pour la prise en charge des enfants de la rue ; • Pour combattre les pires formes de travail des enfants, 219 000 000 FCFA ont été mobilisés pour atteindre 520 familles qui ont bénéficié d'AGR grâce au crédit revolving sans intérêt ; 4 429 enfants sont pris en charge pour les mettre à l'abri des pires formes de travail ; 2599 enfants sont tirés de la mendicité par le parrainage ; 300 talibés sont retournés dans leurs villages d'origine avec leurs maîtres coraniques ; 1500 sont protégés des abus et exploitation sexuels et 30 jeunes filles tirées du travail domestique précoce ; 60 jeunes filles tirées du travail domestique précoce bénéficient de formation qualifiante. • Le Fonds de Solidarité a pu contribuer à hauteur de 650 000 000 FCFA aux soutiens de personnes en situation de pauvreté. Au titre des transferts directs aux ménages 150 000 000 FCFA ont été alloués à des familles en situation d'extrême pauvreté. <p>D'autres projets spécifiques, mis en</p>	<p>ressources ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des structures d'accueil et de conseil ; - Insuffisance de ressources ; - Indisponibilité de données ; - Absence de code de l'enfant. 		<p>pires formes de travail et renforcer leur protection contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence.</p> <p>Renforcer la sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les initiatives comme la GOANA en accordant plus d'attention à la participation des femmes (accès à la terre, aux facteurs de production et aux intrants agricoles) - Renforcer l'accès aux matériels d'allègement des travaux de femme en vue de maximiser sa participation à la lutte contre faim et l'extrême pauvreté - Mettre en place des méthodes de gestion et de suivi évaluation performantes afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes, des composantes activités qui seront mis en place. - Renforcement des allocations budgétaires
--	--	---	--	--

	<p>œuvre entre 2000 et 2008, ont eu à mobiliser d'importantes ressources pour lutter contre l'extrême pauvreté et la faim. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Agence du Fonds de Développement Social a pu toucher 15 246 femmes sur un total de 24 200 qui ont bénéficié d'un montant global de financement de 1 957 298 920 FCFA avec l'appui de la Banque mondiale. • Le Projet de Lutte contre la Pauvreté financé par la BAD a touché 75 236 personnes dont 60 000 femmes avec un montant total de financement de 2 886 576 649 FCFA ; 40 cases foyer ont été aussi construites et mis à la disposition des femmes. Le PAREP a contribué pour un montant total de 661 000 000 FCFA avec comme réalisation 376 équipements post récoltes (moulin, décortiqueuses, batteuses) ; 10 parcs à vaccination ; 18 halls de marché ; 58 magasins de stockage et 01 marché. • Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a eu à mobiliser 380 000 000 FCFA en terme de ressources financières et 10 500 000 000 FCFA en 2008 pour le renforcement de la sécurité alimentaire ; • La Croix rouge et d'autres ONG ont 			<p>destinées à la lutte contre la pauvreté et la protection sociale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter les mécanismes de Cash Transfert qui ont permis d'atteindre des résultats très satisfaisants dans certaines régions du monde ; - Augmentation de ressources destinées à la reconstitution de stocks de sécurité alimentaire ; - Mise en place d'un stock de sécurité et d'urgence (25000 T) et d'un stock d'assistance en vivres (8000 T) - Financement du système protection par des prélèvements fiscaux spécifiques (l'impôt) ;
--	---	--	--	--

			eu à bénéficiaire de 150 000 0000 FCFA affectées directement à l'achat de denrées alimentaires sont estimées à 520 000 000 FCFA	
--	--	--	--	--

OMD	Réalizations du Ministère	Difficultés et Contraintes rencontrées	Perspectives d'ici 2015	Recommandations pour l'accélération de la progression vers l'OMD
OBJECTIF 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<u>Promotion de l'équité et l'égalité entre les sexes.</u> - Elaboration, validation et promotion de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'égalité de Genre grâce au concours des partenaires pour un montant de 37 millions de francs et de l'Etat pour un montant de 147 millions ; - Promotion de l'équité et l'égalité de genre à travers des activités de sensibilisation, plaidoyer, formation et lutte contre les violences avec un financement des partenaires de 602,9 millions de FCFA mobilisés pour la période 2002-2008 par l'Etat et ses partenaires ; Les activités	- Faible pouvoir de décision des femmes, lié à la forte prégnance des pesanteurs socioculturelles; - Méconnaissance par les femmes et les hommes des dispositions relatives aux Droits de la femme; - Existence de certaines dispositions législatives et réglementaires non conformes à la Convention pour l'Elimination de toutes Formes de	En l'état actuel, parler d'atteinte de cet objectif en 2015 reste encore un défi majeur. C'est pourquoi, il est envisagé : - - d'accélérer, dès 2009, la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG) qui nécessite des financements importants ; - de mobiliser tous les acteurs publics et privés pour l'effectivité de l'équité et l'égalité de genre au	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser le financement nécessaire à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre • Appuyer l'institutionnalisation de l'intégration transversale du genre dans toutes les institutions ; • Accélérer la révision et l'harmonisation des textes juridiques nationaux avec les Conventions internationales ; • Adopter des mesures favorables

	<p>réalisées ont permis de sensibiliser et former les Directeurs de Cabinet et Nationaux, les Conseillers Techniques, les Parlementaires, les Elus Locaux, les Syndicats, les leaders religieux, les communicateurs traditionnels, les journalistes, les responsables d'organisations de femme. Au total, toutes les régions ont été touchées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de la Direction de l'Equité et de l'Egalité de genre - Appropriation de la SNEEG et de son plan de mise en œuvre par les parties prenantes (625 personnes touchées dont 455 femmes et 170 hommes) - Conception d'un système de suivi, en vue de faciliter la concertation et la coordination entre les parties 	<p>Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) et au protocole de la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (PCADHPDFA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de données différenciées selon les sexes. - Insuffisance de la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets de développement. - Lenteur dans le processus de nomination de la présidente de l'Observatoire 	<p>Sénégal ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un plaidoyer pour la mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre de la SNEEG. - Mobiliser tous les acteurs publics et privés pour l'effectivité des droits de la femme et de l'égalité de genre - Mettre en place un système d'information sur la situation des femmes (collecte de données, site web) - Mettre en place des antennes départementales de l'Observatoire - Contribuer au respect des 	<p>à l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux instances de décision ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les programmes de collectes de données différenciées selon les sexes ; • Mettre à la disposition des mécanismes de soutien à la promotion de la femme des moyens permettant de toucher l'ensemble du territoire (CENAF, CEDAF, Observatoire de la femme, Directions du Ministère). • Soutenir le financement des activités de
--	--	---	---	--

	<p>prenantes à la mise en œuvre de la SNEEG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de 1400 acteurs dont 650 femmes et 753 hommes en vue d'une intégration du genre dans leurs interventions - Adoption de la loi sur la parité pour corriger les disparités sexo spécifiques dans le domaine politique - Renforcement de la présence des femmes dans les sphères de prise de décision <ul style="list-style-type: none"> Assemblée Nationale : 36/150 soit 24,6% SENAT : 40/100 soit 40% CES : 53/120 soit 44% Mairies 11/150 soit 7% Gouvernement 2009 : 8/32 Magistrature : 11% Diplomatie : 6/48 ; 03consul Administration territoriale : 08 dont 02 adjoints au gouverneur,01 préfet,05 adjoints au préfet 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance par les femmes et les hommes des dispositions relatives aux droits de la femme - A ce jour 4559 communautés sur 5000 identifiées ont abandonné la pratique de l'excision des jeunes filles soit plus 91.18% 	<p>engagements et conventions internationales pris par le Sénégal, par des missions de veille, d'information, de conseil, d'alerte, d'interpellation, de contrôle, de sensibilisation et de plaidoyer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abandon total de l'excision 	<p>promotion des droits de la femme, du genre et de suivi évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SNEEG d'ici 2015 • Favoriser le développement de moyens permettant aux femmes d'acquérir un niveau optimal d'indépendance économique et social • Veiller à l'harmonisation des textes internationaux et régionaux favorables à
--	--	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Création et opérationnalisation de l'Observatoire National des Droits de la femme - Ouverture des corps militaires et paramilitaires aux femmes Forces armées :56 femmes en santé militaire Eaux et Forêts : 14 femmes Service d'hygiène : 02 femmes Gendarmerie : 50 femmes Douanes : 02 femmes Administration pénitentiaire : 158 femmes Police : 123 femmes Parcs nationaux : 07 femmes 			<p>l'équité et à l'égalité de genre avec les textes nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer des banques de données différenciées selon le sexe • Mener des enquêtes budgétant pour la valorisation du travail non rémunéré des femmes • Intégrer le genre dans tout budget national ou local
	<p><u>Autonomisation des femmes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements d'allègement 1444 moulins • Le Projet de Crédit pour les Femmes qui a démarré ses activités depuis 2002, contribue à l'amélioration de l'accès effectif des femmes au crédit et à des services de 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir économique des femmes ; - Faible capacité technique des femmes ; - Faible accès des femmes à l'information 	<p>Ressources et résultats planifiés pour accroître le niveau de contribution aux OMD d'ici 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Projet Crédit femme 33,6 milliards pour toucher 112 000 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la dotation en matière d'allègement des travaux domestiques des femmes pour améliorer leur disponibilité à exploiter des

	<p>renforcement de capacité. Au total, 3 721 213 289 FCFA ont été mis à la disposition des 83 228 femmes de 2002 à 2008 réparties dans l'ensemble des régions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin créé en 2003 a pu toucher 1942 femmes avec un volume de financement de 2 450 691 728 FCFA. Pour l'année 2009 : 109 projets ont été financés pour un montant de 1,2 milliards de francs. Mise en œuvre de l'opération taxis sisters qui a permis la formation de 10 jeunes filles au métier de chauffeur et leur insertion • Le Fonds d'Impulsion à la Micro finance créé en 2005 a touché 5199 femmes avec un financement total de 1 134 950 000 FCFA hors mis les appuis financiers et 	<p>économique, commerciale et financière ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de pénétration des populations par les IMF; - Persistance du poids des travaux domestiques. - Indisponibilité de terrain devant abriter les CEDAF dans les zones ciblées ; - Lenteur dans la construction des CEDAF ; - Insuffisance de personnel dans les CEDAF. 	<p>femmes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin un montant de 26,9 milliards qui devraient permettre de financer 3 016 projets et créer 68 490 emplois et former 6 032 femmes ; - Pour le PLCTPFTE, étendre les activités sur l'étendue du territoire national conformément à l'action prioritaire 426 du DSRP II et allouer au projet des ressources conséquentes ; - Pour la Direction de l'Entrepreneuriat féminin il est 	<p>opportunités économique;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mobilisation des ressources programmées pour les différents fonds de crédit destinés à soutenir la promotion économique des femmes (FIMF-FNPEF-PCF) • Accroître considérablement les ressources destinées aux différents fonds de crédit destinés à soutenir la promotion économique des femmes (FIMF-FNPEF-PCF) ; • Assurer la mobilisation effective des
--	--	--	--	---

	<p>institutionnels accordé aux Institutions de Micro Finance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Direction de l'entrepreneuriat féminin a touché 1200 femmes dans le cadre du renforcement des capacités techniques des femmes avec un volume de financement de 77 000 000 FCFA. • Construction et mise en service de 5 CEDAF fonctionnels à Fatick-Sangalkam, Kébémér-Koussanar et Ross Béthio. • En plus, on évoquera l'action de la Direction de la Microfinance qui contribue, indirectement, à l'accès des femmes au crédit par l'offre de financement des Institutions de Micro finance qui a touché 25% des familles sénégalaises au moyen d'un encours de crédit de 83,36 milliards de FCFA 		<p>envisagé de mobiliser 11,089 milliards pour encadrer 4464 femmes pour le développement de leurs activités économiques.</p>	<p>ressources inscrites (1 milliard) dans le BCI 2009 pour la construction des CEDAF ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter chaque CEDAF d'un budget de fonctionnement de 3 milliards.
--	---	--	---	---

	<p>orienté majoritairement vers les femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ONG qui ont eu à mobiliser près de 153 milliards de FCFA selon les programmes soumis au ministère ont contribué à la formation de 4 993 544 femmes actives dans des activités économiques. ; <p>Ces différentes structures contribuent ainsi à l'autonomisation des femmes par l'offre de financement (crédits variant entre 25 000 FCFA et 50 000 000 CFA), de formation et d'appuis techniques aux activités génératrices de revenus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement de 1295 projets par le FPE pour 4.049.235.373F (pour les femmes) - PRP :Ligne de crédit de 45.000.000F pour les femmes de Matam et Saint Louis - Formation en gestion administrative et financière 			
--	---	--	--	--

	de 1247 femmes bénéficiaires de ligne de crédit			
--	--	--	--	--

Etat d'avancement des autres OMD (4, 5, 6)

OMD	Réalizations du Ministère	Difficultés et Contraintes rencontrées	Perspectives d'ici 2015	Recommandations pour l'accélération de la progression vers l'OMD
OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile	Le PAREP a contribué à la construction de 159 cases de santé ; 17 Postes de santé et 3 maternités rurales.			
OBJECTIF 5 Améliorer la santé maternelle	<p>Le PRP a contribué à la réalisation de 04 cases de santé et à la formation de 07 matrones ,05 ASC et 05 comités de santé dans les régions de Saint Louis et Matam.</p> <p>90 personnes ont été formées pour la gestion des infrastructures dans la zone de concentration</p> <p>Le PLCP a contribué à l'accès aux services sanitaires par la construction de 14 cases foyer.</p> <p>AFDS ?</p>			

<p>OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</p>	<p>Un financement de 37 285 710 FCFA a été mobilisé pour contribuer à la lutte contre le VIH/Sida. Au total les activités de sensibilisation ont touché 1400 leaders et favoriser, à travers la mobilisation sociale, le dépistage de 987 personnes.</p> <p>Pour le soutien des personnes vivant avec le VIH/Sida, 32 000 000 FCFA a été alloué à des familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retard dans le démarrage des activités annuelles (juin 2007) - Absence de ligne budgétaire destinée à soutenir les actions de lutte contre le VIH/Sida - Faible implication du secteur dans la mise en œuvre de la PTME, la prise en charge des personnes infectées affectées et des OEV - Faiblesse dans le renforcement de capacités des acteurs (niveau national et décentralisé) - Instabilité institutionnelle (services techniques réaffectés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du secteur de la famille dans les instances de décision du Conseil National pour l'atteinte des missions dévolues - Meilleure coordination et capitalisation des activités de lutte contre le sida des femmes - Meilleure prise en compte du genre dans les activités de lutte contre le VIH du secteur - Renforcement de capacité des acteurs (agents ministère, partenaires stratégiques) sur le VIH/Sida et les questions émergentes liées 	
---	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none">- Lenteurs dans la collecte et la remontée des données- Faiblesse dans la recherche documentaire (études, enquêtes, analyses...)- Faiblesse de la prise en compte du genre dans les activités de lutte contre le VIH		
--	--	--	--	--

Etat d'avancement des autres OMD (2, 7,8)

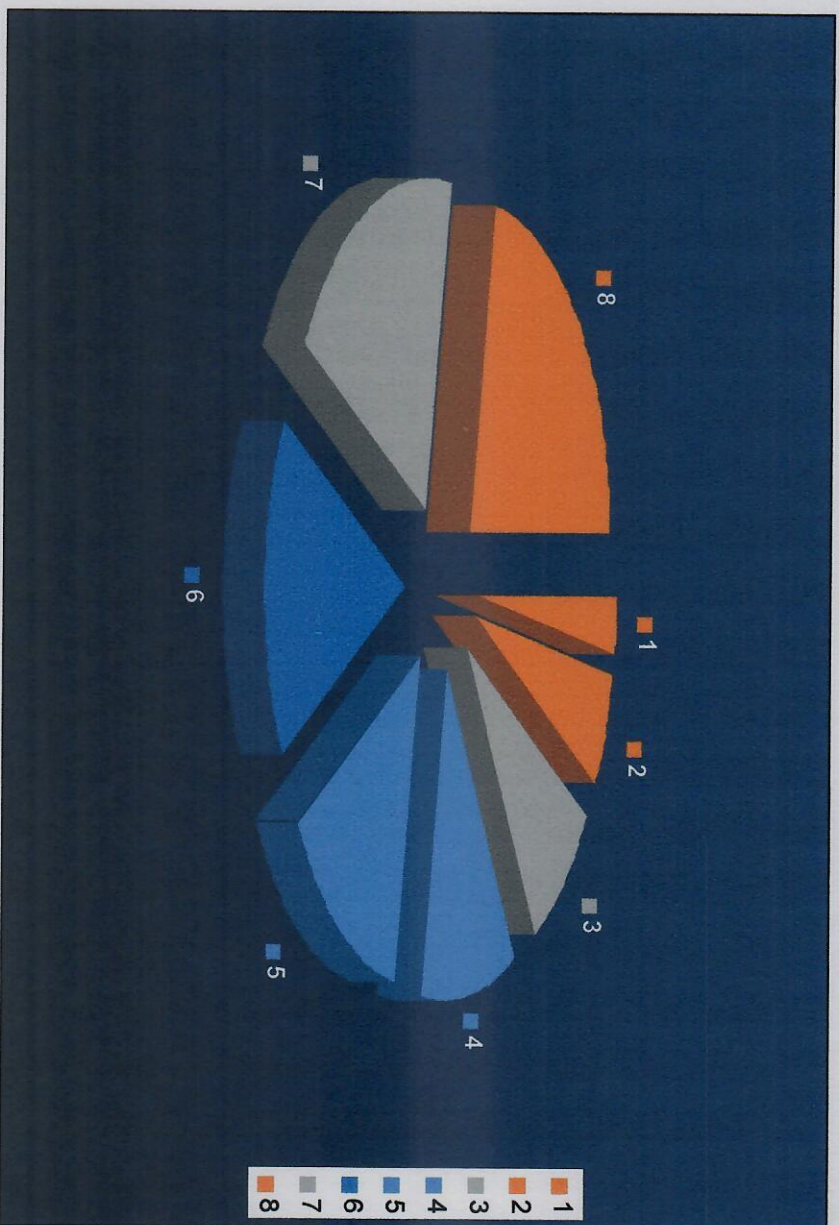
OMD	Niveau d'atteinte	Problèmes Notés	Recommandations ou Mesures Correctives
OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	Bonne progression quant à l'atteinte de l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous - 02 écoles primaires ont été réalisées par le PRP	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des filets de protection sociale • Insuffisance du personnel enseignant • Tendances des parents à utiliser les enfants comme main d'œuvre agricole dans les zones rurales • Mariages et grossesses précoces • Inexistence dans certaines localités d'école à cycle complet 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mécanismes cash transfert • Renforcement des mécanismes d'éducation non formelle • Renforcer les actions de sensibilisation pour l'enregistrement des enfants à la naissance, l'inscription des enfants à l'école (et surtout des filles) • Mener des actions en faveur du maintien des inscrits à l'école et contre la déperdition scolaire • Tendre vers l'inscription obligatoire des enfants à l'école • Etendre la couverture du projet de l'école Daaras à l'ensemble du territoire nationale et renforcer les initiatives en faveur des programmes d'apprentissage

OMD	Niveau d'atteinte	Problèmes Notés	Recommandations ou Mesures Correctives
OBJECTIF 7 Préserver l'environnement	<p>Même si des efforts réels sont faits, des craintes persistent du fait de la non connaissance par les populations des risques environnementaux que comportent leurs modes de vie et leurs relations avec leur milieu naturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits récurrents entre préservation de l'environnement et questions de survie (en apparence) • Extraction sauvage de certaines ressources naturelles en totale ignorance des règles de protection de l'environnement ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'économie familiale domestique • Taxe de pollution industrielle favorable au développement social • Renforcer les programmes de gestion des ressources naturelles (G) avec des approches communautaires • Mener des actions de sensibilisation sur la gestion et le traitement des déchets domestiques • Appuyer la grande muraille verte

OMD	Niveau d'atteinte	Problèmes Notés	Recommandations ou Mesures Correctives
<p>OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement</p>	<p>Des progrès notoires sont enregistrés pour la réalisation de cet objectif. Les ONG et les organisations de la société civile sont conscientes que leurs actions sont un complément à celles des autres acteurs, d'où l'intérêt et la nécessité d'une coopération et d'un partenariat</p>	<p>Problèmes liés à la réglementation des ONG Insuffisance dans le contrôle des activités des ONG (transparence, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités organisations de Base et la société civile pour qu'elles soient en mesure de jouer pleinement leurs rôles dans la mise en œuvre des OMD et entreprendre différentes actions identifiées. Au niveau appuyer la DDC. • Renforcement du partenariat entre tous les acteurs concernés et bien au niveau national que sous régional Création de cadres de partenariat d'espaces de travail et d'échange. • Renforcement des cadres de concertation nationaux et sous régionaux communs • Renforcement de la stratégie Développement communautaire par la sensibilisation des citoyens sur la nature et les implications des politiques et contribuer à réhabiliter leur rôle dans les choix opérés. <p>Mettre en place un organe intersectoriel de développement social</p>

Annexes

Diagramme de synthèse sur l'état d'avancement des OMD



Légende
■ Optimisme
■ Craintes
■ Importants progrès

Tableau synthétique de l'état d'avancement des OMD
(Année : 2003)

Objectifs	Les objectifs du Millénaire pour le développement seront-ils atteints?	Etat de l'environnement
Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Assurer l'éducation primaire pour tous	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Améliorer la santé maternelle	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Assurer un environnement durable	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Améliorer l'accès à l'eau potable	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Assurer la sécurité alimentaire	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible
Mettre en place un partenariat pour le développement	Probablement Potentiellement Invraisemblablement Pas de donnée	Fort Moyen Faible Très faible